DÉCLARATION DE TRAVAUX

(ARTICLE 49 du Code des Postes et des Communications Électroniques)

Rosace
19 rue Icare
67960 ENTZHEIM

ROSACE
La fibre optique en Alsace

1 - DÉCLARANT

Maître d'ouvrage : ☐ **Maître d'œuvre :** ☐

Dénomination :

Contact *(Nom, prénom)*:

Adresse *(numéro, rue, lieu-dit, code postal, commune)* :

Téléphone :

Courriel :

2 - TRAVAUX À RÉALISER

Départ	**Arrivée**
Localisation :	**Localisation :**
Commune :	**Commune :**
Code postal :	**Code postal :**

Type de travaux : ☐ Intervention sur voirie existante ☐ Création de voirie ☐ Création de réseau

Type d'ouvrages : ☐ Réseaux d'assainissement ☐ Réseaux d'eau potable ☐ Réseaux électriques
☐ Réseaux de gaz ☐ Réseaux de communications électroniques
☐ Autres réseaux :

Nature des travaux

Linéaire construit : mètres **DATE DES TRAVAUX :**

3 - INFORMATIONS TECHNIQUES

- Plan de situation désignant la position des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques projetés. L'échelle du plan doit être comprise entre le 1/5000ème et le 1/25000ème
- Plans électroniques (au format .DWG géo référencé) des travaux à réaliser.
- Coordonnées LAMBERT du projet.

☐ Informations fournies ☐ Informations sur demande

Conformément à l'article 49 du Code des postes et des communications électroniques et à son décret d'application n°2010-726 du 28 juin 2010, cette déclaration fera l'objet d'une publicité auprès des collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés ainsi que des opérateurs de réseaux de communications électroniques.